

Webinaire

Comment la politique sectorielle et la régulation peuvent-elles promouvoir l'investissement privé dans l'infrastructure de transport de l'énergie électrique en Afrique

(série de webinaires en français)

Lundi, 27 novembre, 2023

14h00 à 15h30 (Abidjan/GMT) : 15h00 à 16h30 (Paris/GMT+1)

Introduction à la série de webinaires en français

L'École Africaine de Régulation (ASR) organise une série de webinaires entièrement en français. Il s'agit du deuxième webinaire de la série ; en collaboration avec la Facilité d'Assistance Technique (TAF) de l'Union Européenne.

La vision de l'ASR est d'atteindre l'ensemble du continent africain en diffusant des pratiques et de bons principes de régulation pour le secteur de l'énergie, adaptés aux meilleures pratiques internationales et au contexte africain, tout en s'appuyant sur les expériences diverses, uniques et novatrices de l'Afrique. Cette série abordera des sujets pertinents pour les pays africains francophone, ainsi que d'autres sujets d'importance pour l'ensemble du continent africain. L'ASR vise à atteindre l'inclusivité en communiquant dans toutes les langues principales du continent, le français étant l'une des langues clés identifiées

Contexte et enjeu

L'investissement dans l'infrastructure de transport de l'énergie électrique en Afrique s'est principalement appuyé sur le financement public, et cette tendance persiste. Si l'on considère des paramètres essentiels, comme le nombre de kilomètres de lignes de transport par habitant dans les pays d'Afrique subsaharienne, on constate que, à l'exception de l'Afrique du Sud, ces pays sont parmi les moins bien classés au monde. Il est donc urgent d'apporter des améliorations, notamment en promouvant les interconnexions transfrontalières entre les pays.

En revanche, d'autres régions du monde ont vu le secteur privé s'impliquer de manière substantielle dans le développement des infrastructures de transport de l'énergie électrique. Un modèle de transport (de l'énergie électrique) indépendant (ITP-Independent Transmission Model), proposé par le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique de la Banque Mondiale (ESMAP) et d'autres organisations¹, est basé sur le cadre financier utilisé par les producteurs indépendants d'électricité (IPP) pour la production d'électricité. Ce modèle a déjà fait ses preuves dans des régions

¹ La Banque Mondiale. 2017. Linking Up: Public-Private Partnerships in Power Transmission in Africa. © Banque Mondiale, Washington, DC. <http://hdl.handle.net/10986/26842>

D'autres références plus récentes sont disponibles :

Gridworks. 2023. Private investments in transmission.

<https://gridworkspartners.com/wp-content/uploads/2023/05/Investment-in-Transmission-Gridworks.pdf>

Power Africa. 2022. Understanding Power Transmission Financing.

https://cldp.doc.gov/sites/default/files/2021-10/Understanding_Transmission_Financing.pdf

comme l'Inde et divers pays d'Amérique latine, les États-Unis et l'Europe mais l'expérience des ITM en Afrique est pratiquement inexistante.

Plusieurs facteurs peuvent entraver la promotion des investissements privés dans les infrastructures de transport, dont certains sont essentiellement liés aux échanges transfrontaliers, par exemple au sein d'une organisation régionale. Il convient de noter que les lignes de transport internes à un pays peuvent être essentielles pour la répartition économique de la production sur le réseau :

1. La réticence des gouvernements à autoriser la participation du secteur privé à leurs réseaux de transport nationaux, même si l'exploitation reste du ressort d'un gestionnaire de réseau national.
2. La perception générale est que les capitaux privés sont plus coûteux que les sources de financement public (généralement rares) pour la construction et l'exploitation des lignes de transport. Une réglementation efficace peut atténuer ce risque financier.
3. L'absence d'acheteurs publics solvables. Compte tenu de l'instabilité financière de la plupart des compagnies d'électricité d'Afrique subsaharienne, en particulier du segment de la distribution.
4. L'approche régionale de la répartition des coûts du transport (et du transit) transfrontalier, impliquant des paiements entre pays, peut se heurter à des résistances en cas de manque de confiance entre les pays de la région.
5. Une réglementation inadéquate pouvant créer des risques financiers. Les risques réglementaires les plus fréquents sont les suivants :
 - Les recettes sont liées aux volumes de transactions ou à l'utilisation plutôt qu'aux coûts encourus, aux normes ou aux résultats des ventes aux enchères.
 - Les mises à jour réglementaires des bases tarifaires historiques sont basées sur des concepts tels que les "coûts de remplacement" ou la "valeur de marché".
 - L'absence de séparation entre les besoins en revenus de transport et les tarifs appliqués aux clients finaux.
 - Les méthodes de répartition des coûts contestables entraînant des frais perçus comme injustes, ce qui génère une opposition aux investissements.
 - Des recalculs fréquents des rémunérations d'utilisation du réseau ou changements dans la méthodologie de calcul.
 - Les incitations basées sur la performance vont au-delà de précédents de fiabilité de l'équipement.
 - L'incertitude concernant la rémunération au-delà de la durée de vie économique de l'actif du réseau transport.

Objectif

Ce prochain webinaire identifiera et évaluera les causes sous-jacentes de blocage de l'investissement du secteur privé dans l'infrastructure de transport de l'énergie électrique à travers l'Afrique. En outre, il examinera comment une politique sectorielle et une régulation saine peuvent atténuer ou éliminer ces obstacles, favorisant ainsi un environnement propice à la participation du secteur privé.

Structure proposée pour le webinaire

Le webinaire, proposé sur une durée d'une heure trente, se déroulera en français sur la plateforme Zoom avec traduction simultanée en anglais.

Il n'y aura pas de présentations PPT formelles. Le webinaire consistera en un dialogue entre le modérateur et les panélistes, suivi de questions et d'un débat guidé par le modérateur. Le modérateur peut également sélectionner des questions que les participants peuvent poster pendant le webinaire dans la section "tchat/question-réponse" de la plateforme Zoom.

Programme du Webinaire / Ordre du Jour

Time	Contenu	Intervenants
15h00 à 15h05	<i>Ouverture</i>	Prof. Ignacio Perez-Arriaga (Ecole Africaine de Régulation, ASR)
15h05 à 15h10	<i>Aperçu du webinaire et présentation des intervenants</i>	Oumar Bangoura (Juriste Principal ; Autorité de Régulation Régionale du secteur de l'Electricité de la CEDEAO (ARREC))
15h10 à 16h25	<i>Comment la politique et la réglementation sectorielles peuvent-elles promouvoir l'investissement privé dans les infrastructures de transport de l'énergie électrique en Afrique ?</i>	Modérateur : Oumar Bangoura Panélistes : <ul style="list-style-type: none"> • Michel Caubet (Chef d'équipe GTAF et expert en énergie durable) • Abel Didier Tella (Directeur Général, Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique - ASEA) • Sergio Portatadino (Responsable technique pour les conseillers principaux d'Institut Tony Blair) • Moshood Abolade (Directeur du développement des projets, Africa 50)
16h25 à 16h30	Clôture	EU TAF / ASR